

Procès verbal de la réunion de la CCATM

1. Lieu et date

Administration communale de Bovigny, le 20 septembre 2011.

2. Présences

Présent(e)s : ~~Christian Jadot, Joost Vanvoorden, Auguste Huet, Benoit Toussaint, Corine Duplicy, Gauthier de Ryckel, José Syne, Maurice Léonard, Marc Grandjean, Jean-Marie Hubert, Stéphane Caprasse, Benoit Moutschen, Claude Tourteau, Frederick Gobeaux, Michel Meunier, Michel Haan, Ludvine Determe, Jean-Marie Massard, Samuel Desert, Bruno Dewalque, Robert Gregoire, Jules Lejeune, Guy Schmitz, Christophe Lenfant, Michel Nève, Brigitte Caprasse, Anne Morsomme, fonctionnaire désigné par le Gouvernement pour siéger à la CCATM, fonctionnaire délégué de la direction extérieure de la DGO4.~~

Excusé(e)s : Stéphane Caprasse, Michel Meunier, Michel Nève.

Invité(es) présent(es) : -

3. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV du 19 juillet 2011 est approuvé à l'unanimité.

4. Création d'une liaison piétonne/douce entre la gare de Gouvy et la zone d'activités économiques « Pôle bois » à Halconreux : recommandation.

La CCATM recommande le rétablissement d'une assiette de chemin pour piétons et cyclistes entre le 3^{ème} rond-point de la ZAE « Pôle bois » et l'extension de la liaison ferrée.

5. Présence de place(s) de stationnement à destination des PMR à proximité des services publics : recommandation.

La CCATM recommande la présence de stationnement PMR à proximité des services publics/commerces.

Brigitte Caprasse propose de dresser un inventaire des stationnements présents à améliorer. La commune pourrait participer au marquage.

Guy Schmitz fait remarquer qu'il existe 5 places PMR à proximité directe de la gare et que ce nombre semble suffisant. La praticabilité de la place à proximité de la Poste doit être revisitée (bordure).

La CCATM fait également remarquer que les stationnements perpendiculaires à la rue de la Gare ne sont pas pratiques. En effet, le rayon de braquage n'est pas adapté et le bac surélevé (10 cm de bordure) accueillant quelques plantations gêne également le passage des roues.

D'une manière générale, le Président du jour, José Syne, fait remarquer que les dossiers mis à l'ordre du jour de la CCATM doivent être étayés avec des documents précis de façon à pouvoir analyser des éléments concrets et remettre des avis circonstanciés et non des recommandations générales de principe.

6. Abrogation des PCA : état d'avancement du dossier

Une demande d'abrogation des PCA situés à Lomré, Langlire, Petit-Langlire, Gouvy, Baclain, Montleban, Honvelez, Courtil, Bovigny, Rogery a été introduite début mai 2011 auprès du Gouvernement wallon. Ce-dernier, en date du 26 août 2011, a abrogé les PCA de Lomré, Langlire, Petit-Langlire, Gouvy, Baclain.

Une décision doit encore être prise par le Gouvernement wallon en ce qui concerne les PCA de Montleban et Honvelez.

Les PCA de Courtil, Bovigny et Rogery, couvrant une ZACC (et une zone de loisirs pour Bovigny) ne pourront faire l'objet d'une abrogation totale en vertu des arrêtés du Conseil d'Etat du 15 juin 2011 portant les numéros 213.847 et 213.848 et stipulant que le périmètre d'un PCA couvrant une ZACC ne peut être abrogé. Ces trois PCA pourraient faire l'objet d'une demande d'abrogation partielle, sur décision du Conseil communal.

7. Permis unique Pauls et Maison de services à Gouvy : état d'avancement

Aucun élément neuf n'est à signaler dans le dossier de permis unique Pauls.

En ce qui concerne la maison de services à Gouvy, un bail emphytéotique de 99 ans a été signé entre la commune de Gouvy et la société RESIGOUVY. Ce bail a été approuvé par le Conseil communal en mai 2011. A ce jour, aucune demande de permis d'urbanisme relative à ce projet n'a été introduite.

8. Lettre de ventderaisonsteinbach à l'attention de la CCATM

Lecture à voix haute de la lettre de ventderaisonsteinbach par José Syne.

La CCATM remarque que l'auteur (anonyme) de la lettre s'inquiète davantage de la faune que des êtres humains. La CCATM souhaiterait que priorité soit mise sur la santé des gens plutôt que sur celle des oiseaux.

La question de la participation financière de la commune à ce projet est soulevée sans toutefois recevoir de réponse.

Brigitte Caprasse indique que l'enquête publique a donné lieu à la réception de plus de 300 lettres de personnes issues de Gouvy et plus de 600 lettres venant de personnes extérieures à la commune. Elle fait également état de son malaise sur le dossier.

La Secrétaire
Anne Morsomme

Le Président du jour
José Syne